Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 022-212203772-20251210-DB_2025_56-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité - Fraternité

COMMUNE DE TREVENEUC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux :
En exercice : 14
Présents : 9
Votants : 14
Voix exprimées : 14

Date de convocation :
LE 04/12/2025

Délibération DB-2025-56

BP2025 COMMUNE : DM 4

SEANCE ORDINAIRE DU 9 DECEMBRE 2025

L'An Deux Mil Vingt Cinq, le Neuf Décembre à Dix-Neuf Heures le Conseil Municipal de TRÉVENEUC, Légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Marcel SERANDOUR, Maire.

PRÉSENTS : Séverine BIGOURIE, Isabelle CHAMPAGNE, Pierre-Yves CHARTIER, Jean-Jacques CLOCHET, Alain DRILLET, Arthur ESPIVENT de la VILLESBOISNET, Amélie GOULVEN, Eric MERIENNE, Marcel SERANDOUR

ABSENTS REPRESENTES : Bernadette JACQUEMARD procuration à Amélie GOULVEN - Guy CHARBONNIER, procuration à Séverine BIGOURIE - Sandrina MENDES, procuration à Pierre-Yves CHARTIER - Linda LE BERRE, procuration à Eric MERIENNE - Annick KERVOËL, procuration à Isabelle CHAMPAGNE -

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Jacques CLOCHET

La séance est ouverte à dix-neuf heures par Monsieur le Maire.

La décision modificative n°4 vise à ajuster certaines lignes budgétaires de l'exercice 2025 afin de corriger des écarts constatés depuis le vote du budget primitif. Elle concerne notamment les articles 203, 2181, 2184, 231 et 1313.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **VALIDE** la décision modificative n°4 du budget communal sur l'exercice 2025

Investissement			
Dépenses			
Chapitre	Article	Opération	Montant
20	203	25	20 000,00 €
21	2184	25	18 000,00 €
21	2181	125	-18 000,00 €
23	231	25	28 600,00 €
Sous total			***48 600,00 €***
Recettes			
13	1313	25	48 600,00 €
Sous total			***48 600,00 €***
Total section			***2 061 034,00 €***

Le secrétaire de séance,

Jean-Jacques CLOCHET

Pour copie conforme,

Le Maire, Marcel SERANDOUR

MAIRIE DE TREVENEUC (Côtes-d'Armor)